



Communiqué de presse  
Paris le mardi 3 mars 2020

## Ouverture des boulangeries 7j/7 : les parisiens disent oui !

***La Fédération des Entreprises de Boulangerie attire l'attention des candidats à la mairie de Paris sur l'obligation de fermeture hebdomadaire, à laquelle la profession est soumise. A l'appui, un sondage réalisé par l'Institut IFOP en février dernier.***

A l'approche des élections municipales, la Fédération des Entreprises de Boulangerie, qui réunit 280 entreprises du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie, interpelle les candidats à la mairie de Paris et leur demande de se positionner sur une réglementation qu'ils jugent obsolète : l'obligation de fermeture hebdomadaire.

Acteurs de l'attractivité économique au cœur des quartiers, les boulangers parisiens sont en effet contraints de fermer un jour par semaine, contrairement à d'autres commerces de proximité comme les bouchers ou les fleuristes.

Force est de constater que cette obligation n'est plus adaptée aux habitudes de consommation des Parisiens. **La FEB s'appuie sur un sondage réalisé par l'institut IFOP en février 2020 : 62% des sondés estiment que les boulangeries à Paris devraient avoir la possibilité d'ouvrir tous les jours\*.**

Certains départements, par arrêté préfectoral, ont renoncé à cette obligation, sans pour autant porter atteinte au tissu économique local. Pour la FEB, il n'est pas compréhensible que ce type de réglementation soit encore en vigueur en France et a fortiori à Paris. Elle milite pour une annulation de cette mesure, qui freine l'activité des commerces concernés, la liberté d'entreprendre et prive les consommateurs d'un accès à un point de vente de pain chaque jour de la semaine.

La FEB invite les candidats à la mairie de Paris à se positionner sur ce sujet majeur pour la profession et à échanger sur les enjeux de l'obligation de fermeture hebdomadaire et ses conséquences notamment sur l'attractivité de la capitale.

***\* IFOP pour la fédération des entreprises de boulangerie – Le regard des Parisiens sur les jours de fermeture des boulangeries – février 2020.***

### [A propos de la FEB – Fédération des Entreprises de Boulangerie](#)

*La FEB est une organisation professionnelle ayant pour mission de regrouper et représenter les entrepreneurs français de boulangerie, pâtisserie et viennoiserie. Elle comprend plus de 280 adhérents, soit 80% environ du secteur. La FEB représente 8,5 milliards de chiffres d'affaires dont 2 milliards à l'export.*

### [Contact Presse :](#)

Service communication : Aurélie Girard de Vasson / [agirard@febpf.fr](mailto:agirard@febpf.fr) / 06 89 21 48 33

Attachée de presse : Emeline MARTIN / [emeline@ateliercom.net](mailto:emeline@ateliercom.net) / 06 13 64 31 16

[Suivez-nous](#) sur les réseaux sociaux : [Twitter](#), [LinkedIn](#) et sur notre [site internet](#)